



Mobilisation des élus face à la réduction des dotations

Lors de la rencontre autour de Monsieur le Préfet de la Creuse, à l'issue de la manifestation organisée par l'AMAC (Association des Maires et Adjointes de la Creuse) le samedi 19 septembre, j'ai souligné plusieurs dimensions liées au sujet de la baisse des dotations aux collectivités :

- Il est important de rappeler le nécessaire assainissement des comptes publics, mais en se limitant à une stagnation (et non une réduction) des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales, étant données les spécificités et les missions assumées par celles-ci dans notre fonctionnement républicain.
- Il faut garder l'esprit de nos manifestations précédentes en Creuse, car elles traduisent le souhait d'un haut niveau d'exigence en matière de maillage de nos services publics.
- Le débat sur la loi de Finances 2016 est devant nous. Il devra concerner la refonte de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), première recette des collectivités locales (environ 36 milliards d'euros).
- Tout projet ambitieux en Creuse a besoin d'un financement multiple (la baisse des moyens du bloc communal se répercute sur la capacité à agir des régions et départements, et inversement).
- Une attention particulière est à porter aux Conseils départementaux : seul échelon à baisser ses investissements depuis 4 ans (2011) en France.
- Une cohérence est à rechercher : la capacité à concrétiser les actions qui figurent dans le CPER 2015-2020 (Contrat de Plan Etat Région) est indissociable de la signature des contractualisations concernées.